

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
---------------------	---------------------------------------------------------------------	-----------------------

### 1. Intitulé du projet

AUTOROUTE A13 - Réalisation d'une bretelle d'entrée sur la commune de Mondeville

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAPN

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Olivier CUENOT, directeur de la construction

RCS / SIRET

6 | 3 | 2 | 0 | 5 | 4 | 0 | 2 | 9 | 0 | 0 | 3 | 1 | 9

Forme juridique Société Anonyme

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6. Infrastructures routières / a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.	Le projet consiste à créer une bretelle depuis la Zone commerciale de l'Etoile vers la RN814 en direction du Nord de Caen. La bretelle d'entrée franchit l'autoroute A13 par le biais d'un ouvrage d'art. Son insertion débute sur l'autoroute A13 et se termine sur la RN814 (périphérique de Caen) La bretelle sera classée dans le domaine de la Communauté urbaine de Caen la mer.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une bretelle d'entrée sur l'autoroute A13 et le périphérique Nord de Caen (RN814) depuis la Zone d'activité de l'Etoile.

Le projet comprend la création :

- d'une bretelle d'entrée directe vers l'autoroute A13 et le périphérique Nord de Caen (RN814) depuis la Zone d'Activité de l'Etoile ;
- d'un ouvrage de franchissement (en Passage Supérieur) de l'autoroute A13.

## 4.2 Objectifs du projet

Contexte et problématiques :

La zone d'étude est située à la confluence des boulevards périphériques Nord et Sud de l'agglomération caennaise, de l'autoroute A13 et de la RD403. Au sein de ce système d'échanges complexe, des difficultés d'accès à la Zone de l'Etoile apparaissent en heure de pointe le vendredi et le samedi.

Objectifs du projet :

Au vu des dysfonctionnements constatés, les études menées ont abouti à prévoir la création d'une nouvelle bretelle d'entrée vers l'autoroute A13 et le périphérique nord de Caen pour faciliter la sortie de la Zone de l'Etoile en direction de l'agglomération caennaise.

Le projet permettra donc l'amélioration des conditions de circulation et de sécurité dans la zone.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en des travaux routiers et d'ouvrage d'art courant :

- création d'une nouvelle voie ;
- création d'un ouvrage (PS) de franchissement de l'A13;
- modification de la signalisation horizontale et verticale ;
- reprise de chaussées existantes ;
- reprise et mise aux normes des équipements de sécurité ;
- reprise de l'assainissement existant.

La durée prévisionnelle des travaux est de 16 mois.

En phase de chantier, des restrictions de bande d'arrêt d'urgence ou la mise en place de déviations des circulations en section courante de l'A13 et de ses bretelles seront nécessaires pour le raccordement de la nouvelle bretelle et les mises aux normes des équipements de sécurité.

Des coupures de nuits sont nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage d'art.

Le reste des travaux sera réalisé sous circulation.

Soucieux d'assurer un respect maximum de l'environnement à toutes les étapes du projet, SAPN mettra en œuvre un plan d'assurance environnement, démarche de management, permettant de prévenir les impacts des travaux sur l'environnement. L'atteinte des objectifs est contrôlé par le maître d'ouvrage assisté de son maître d'œuvre.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

On rappellera qu'actuellement les encombrements sont nombreux au niveau du diffuseur.

Le réaménagement du diffuseur :

- permettra une amélioration des conditions de trafic aux heures de pointe : réduction de la congestion et des encombrements ;
- contribuera à une meilleure sécurité des usagers.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure suivante :

- Demande d'examen au cas par cas
- Porter à connaissance au titre de la loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1) Longueur de la bretelle	1) 470 mètres
2) Largeur de la bretelle	2) 6 mètres
3) Insertion sur l'A13 et le périphérique Nord de Caen	3) 175 mètres
4) Mise en conformité des équipements de sécurité sur l'A13	4) 800 mètres

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Autoroute A13  
Zone d'activité de l'étoile  
14 120 Mondeville

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 00° 18' 00" \_\_\_ Lat. 49° 10' 10" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. 00° 17' 48" \_\_\_ Lat. 49° 09' 59" \_\_\_

Communes traversées :

Mondeville

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas intégrée dans des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I ou de type II.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est soumise au Plan des Risques Naturels pour le risque inondation qui a été approuvé le 7 décembre 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne comporte pas de périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de site Natura 2000 à proximité de la zone d'étude. Le site le plus proche est distant de 8 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier sera déficitaire en matériaux. Les déblais seront si possible réutilisés en remblais et seront complétés par des matériaux issus de carrières dûment autorisées.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un inventaire faunistique et floristique a été mené (avril à juin 2016 puis juillet 2017 à février 2018) afin de s'assurer de l'absence d'impact de l'opération sur des espèces protégées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe principalement dans l'emprise du DPAC de l'A13 et essentiellement sur des terrains remaniés par des dépôts de matériaux de construction et de remblais. Le projet impacte partiellement une zone boisée située dans les emprises de l'échangeur de Mondeville.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les boulevards périphériques Nord et Sud sont saturés en heure de pointe la semaine et le samedi. Le projet va entraîner une modification locale des trafics grâce à la création d'une nouvelle bretelle. Le projet va permettre la fluidification du trafic et l'augmentation de la sécurité des usagers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe dans un secteur affecté par le bruit au sens du « classement sonore des infrastructures terrestres » du Calvados avec la proximité de l'autoroute A13 qui est classée en catégorie 1. Les habitations les plus proches sont situées à plus de 500 mètres.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La circulation routière et autoroutière génère l'émission de polluants (véhicules). Le projet n'engendre pas de trafic supplémentaire, mais une modification des itinéraires. Il permet de fluidifier les trafics et éviter les phénomènes de congestion qui sont générateurs d'une augmentation locale de la pollution.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer le rejet des eaux de ruissellement des plateformes créées vers le milieu naturel. Les eaux de ruissellement seront redirigées vers les réseaux existants de la Zone d'activités de l'Etoile et de l'A13/RN814 et seront gérées dans le cadre des dispositions existantes actuellement.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets de chantier seront produits en phase travaux. Un SED (Suivi de l'Élimination des Déchets) sera assuré afin de tracer les déchets du chantier et d'en contrôler le bon traitement. En phase exploitation le projet ne générera pas de déchets.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura aucune incidence sur les monuments historiques, le plus proche étant situé à environ 850 m.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe sur des parcelles cadastrales appartenant aux zones naturelles selon le PLU. Les terrains font partie du Domaine Public Autoroutier Concédé. La zone d'étude ne comprend pas de zone agricole exploitée. Les aménagements prévus seront réalisés le long de l'infrastructure existante, sur des terrains non occupés actuellement et qui ne sont pas destinés à être urbanisés.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet connu a été identifié sur la commune de Mondeville. Il s'agit de la création d'un ensemble commercial Carrefour sur la ZAC Mondeville 1 (avis de l'AE du 13 juin 2011).

Le projet de la création de la ZAC Mondeville 1 à Mondeville, au sud de la ZAC Mondeville 2 va avoir pour effet l'augmentation du flux de circulation. Le projet actuel intègre cette augmentation en proposant la création d'une bretelle supplémentaire pour desservir ces ensembles commerciaux.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'ensemble des enjeux, impacts et mesures relatifs au projet est présenté en annexe 7 - Notice d'accompagnement.

Les principales mesures qui sont mises en œuvre pour éviter et réduire les impacts sur l'environnement sont les suivantes :

- débroussaillage en dehors des périodes de nidification ;
- mise en défens des espèces végétales patrimoniales ;
- mise en œuvre d'un Plan d'Assurance Environnement ;
- mise en œuvre d'un Suivi de l'Elimination des Déchets.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet vient compléter une infrastructure en service afin d'en améliorer son fonctionnement.

Compte tenu de la faible surface impactée, de l'absence d'enjeux forts ou modérés sur l'environnement (cf. Annexe 7) ainsi que la volonté d'impacter le moins possible le milieu naturel, nous estimons que ce projet n'est pas soumis à étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Notice d'accompagnement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



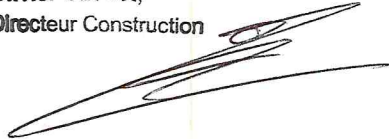
Fait à Senlis

le,

13 FEV. 2018

Signature

**Olivier Cuenot,**  
**Directeur Construction**



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

 **sanef**  
une société d'Abertis

**Direction Construction**

BP 50073

60304 SENLIS Cedex

